

23 avril 2019
Français
Original : anglais*

**Treizième Réunion des chefs des services
chargés au plan national de la lutte contre
le trafic illicite des drogues, Europe**

Lisbonne, 2-5 juillet 2019

Point 3 de l'ordre du jour provisoire**

**Situation actuelle de la coopération
régionale et sous-régionale**

**Situation actuelle de la coopération régionale et
sous-régionale en Europe du Sud-Est et en Europe orientale**

Rapport du Secrétariat

I. Introduction

1. On trouvera dans le présent rapport une analyse de la situation concernant les drogues, la criminalité et le terrorisme en Europe du Sud-Est et en Europe orientale au cours de la période considérée (du deuxième semestre de 2017 au premier semestre de 2019) ainsi qu'une description des activités menées par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) dans ces régions.
2. Les travaux menés par l'ONUDC en Europe du Sud-Est et en Europe orientale s'inscrivent dans le droit fil du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et plus particulièrement de l'objectif 16, qui consiste à promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, à assurer l'accès de tous à la justice et à mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous, ainsi que des objectifs 3, 5, 10, 11 et 17. Les travaux de l'Office sont également conformes au document final de la trentième session extraordinaire de l'Assemblée générale¹.
3. Les travaux menés par l'ONUDC dans les Balkans occidentaux dans le cadre de la lutte contre le blanchiment d'argent sont un exemple d'entreprise particulièrement réussie. L'Office aide les autorités régionales chargées de la détection et de la répression et les autorités régionales judiciaires à réaliser des enquêtes financières et à renforcer la coopération interinstitutions, régionale et interrégionale en vue d'obtenir de meilleurs résultats. Les gouvernements de la région ont pris la responsabilité de cette entreprise, ce qui garantit une approche adaptée et durable sur le long terme. Elle favorise la coopération dans la lutte contre les flux financiers illicites dans les Balkans et au-delà et a débouché sur l'élaboration des premiers programmes nationaux de formation sur les enquêtes financières dans tous les pays.

* Disponible uniquement en anglais, espagnol, français et russe, qui sont les langues de travail de cet organe subsidiaire.

** UNODC/HONEURO/13/1.

¹ Résolution S-30/1, annexe.



Ces travaux viennent appuyer directement la réalisation de la cible 16.3 relative à la promotion de l'état de droit et de la cible 16.4 relative à la réduction des flux financiers illicites. Par ailleurs, ils ont contribué à la signature d'un accord de collaboration entre l'Office et l'Agence de l'Union européenne pour la formation des services répressifs, ce qui a permis de renforcer les partenariats régionaux et, ce faisant, de participer à la réalisation de l'objectif de développement durable n° 17. Les femmes représentent 43 % des formateurs certifiés, ce qui participe à la réalisation de l'objectif de développement durable n° 5.

II. Europe du Sud-Est

A. Introduction

4. En Europe du Sud-Est, des progrès notables ont été réalisés dans la lutte contre la criminalité transnationale organisée et les menaces connexes. Néanmoins, la région connaît toujours de graves problèmes liés aux réseaux criminels impliqués dans le trafic de substances placées sous contrôle, d'armes à feu et de personnes, le trafic illicite de migrants, les flux financiers illicites, la corruption, le terrorisme et la consommation de drogues. Cela s'explique en partie par sa situation géographique, le long de l'itinéraire le plus court du monde pour le trafic d'héroïne entre les pays de destination et d'origine, et le long de l'une des principales routes empruntées par des personnes fuyant les pays en proie à la guerre et à l'instabilité pour se rendre dans les États européens où ils peuvent recevoir protection internationale.

5. Tous ces problèmes sont liés, et un grand nombre des infractions susmentionnées sont commises par des groupes criminels organisés qui ont diversifié leurs opérations au fil du temps, y compris par des organisations terroristes qui se livrent au trafic de drogues pour en tirer des revenus ou par des groupes criminels organisés qui utilisent leurs réseaux illicites aux fins de la traite des personnes et de la contrebande d'armes, de marchandises contrefaites et de devises non déclarées. Ces réseaux de trafiquants empruntent des itinéraires terrestres, aériens et maritimes pour mener leurs activités criminelles. Selon le renseignement spécialisé, les groupes criminels organisés d'Europe du Sud-Est sont impliqués dans le trafic et le commerce des articles susmentionnés tant dans leurs pays qu'en Europe occidentale.

6. Le trafic de drogues est problématique à la fois pour les services de détection et de répression, en particulier les services de contrôle aux frontières, ainsi que pour les systèmes de santé publique et la gouvernance². Comme l'ont souligné les conseillers du milieu universitaire dans leurs observations sur l'évaluation 2017 des menaces graves posées par la criminalité organisée, il est nécessaire d'apporter une réponse globale, fondée sur une bonne compréhension de la manière dont les groupes criminels organisés opèrent. Ils ont notamment souligné que les responsables politiques devaient veiller à ce que les différents types d'activité criminelle (y compris le terrorisme) soient considérés de manière globale, et que leur analyse ne soit pas limitée par des frontières géographiques ou administratives artificielles³.

7. L'ONUDC intervient dans le cadre du Programme régional pour l'Europe du Sud-Est, qui a pour objectif de répondre aux besoins propres à chaque pays tout en veillant à ce que les activités et les produits nationaux entrent dans le cadre d'une stratégie régionale et interrégionale coordonnée et harmonisée, comme le prévoient les principes qui guident les activités de l'Office partout dans le monde. Celui-ci fait profiter la région de ses compétences et perspectives mondiales, inscrivant le Programme régional dans les contextes national, régional, interrégional et mondial et créant de la cohérence entre ceux-ci. Le Programme régional pour l'Europe du

² Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), *Drug Money: the Illicit Proceeds of Opiates Trafficked on the Balkan Route* (Vienne, 2015), p. 48 et 49.

³ Voir « Comment by academic advisors », disponible à l'adresse www.europol.europa.eu/sites/default/files/documents/comment_by_academic_advisors.pdf.

Sud-Est continue d'aider les gouvernements à appliquer les traités et instruments pertinents⁴ et à se conformer aux exigences énoncées aux chapitres 23, 24 et 28 de l'acquis communautaire. Il aide également les pays à satisfaire aux critères d'adhésion à l'Union européenne et à s'acquitter de leurs obligations dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies.

8. Le Programme régional en cours couvre la période allant de 2016 à 2019. L'ONUDC est en train d'élaborer un nouveau programme régional pour la période allant de 2020 à 2023, un processus approuvé par les gouvernements de la région. Le programme est élaboré en étroite coordination avec des partenaires nationaux d'Europe du Sud-Est, dans le cadre d'un processus inclusif et participatif dans lequel les principales parties prenantes ont été impliquées dès le début et qui évite la duplication des efforts. L'analyse de la situation réalisée pour le document relatif au programme régional a été utile à l'élaboration de la présente section en ce qu'elle fait le point sur la coopération régionale et sous-régionale, avec seulement une brève référence aux travaux de l'Office dans les Balkans. Des rapports détaillés sur ces travaux sont disponibles auprès de l'Office, y compris sur la page Web qui leur est consacrée. La section du présent rapport consacrée à l'Europe orientale porte principalement sur les activités de l'Office dans la région.

B. Criminalité organisée et trafic de drogues

Trafic de drogues

9. Le trafic de drogues et la contrebande font peser une lourde menace sur le développement économique des pays de la région et sur l'intégrité des chaînes d'approvisionnement internationales. Les envois de marchandises, y compris par conteneurs maritimes, sont particulièrement vulnérables et sont constamment utilisés pour l'expédition de grandes quantités de drogues, souvent dissimulées dans des cargaisons légitimes. Les groupes criminels organisés tirent la majeure partie de leurs revenus du trafic de drogues. De grandes quantités d'héroïne et, plus récemment, de cocaïne, transitent via l'Europe du Sud-Est. La facilitation de ces opérations de contrebande constitue également une source de revenus pour les structures criminelles organisées et pour les fonctionnaires corrompus, même si l'on ignore dans quelle mesure. La plus grande partie de la résine de cannabis que l'on trouve en Europe semble provenir du Maroc. Avec les Pays-Bas, l'Albanie est le pays européen le plus souvent mentionné à propos du trafic transfrontalier d'herbe de cannabis. Elle est également l'une des principales plaques tournantes pour la distribution de résine de cannabis en provenance d'Afghanistan.

10. Depuis plusieurs décennies, la route des Balkans est le principal axe du trafic d'héroïne vers l'Europe, que ce soit par voie terrestre, maritime ou aérienne. Il s'agit de l'itinéraire Sud par lequel transite l'héroïne d'Afghanistan, pays d'où provient 83 % de l'héroïne mondiale, pour rejoindre les marchés européens⁵ via la République islamique d'Iran, la Turquie et la Bulgarie, une moindre quantité d'héroïne passant par la Grèce.

11. Les saisies de drogues effectuées en Europe du Sud-Est par l'ONUDC et par les services mixtes de contrôle portuaire du Programme mondial de contrôle des conteneurs de l'ONUDC et de l'Organisation mondiale des douanes montrent bien que la région joue un rôle important comme axe de transit pour les différents types de drogues, y compris la cocaïne, dont les quantités récemment saisies représentent au

⁴ Il s'agit notamment de la Convention unique sur les stupéfiants de 1961 telle qu'amendée par le Protocole de 1972, la Convention sur les substances psychotropes de 1971, la Convention des Nations Unies contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes de 1988, la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée et les Protocoles s'y rapportant, la Convention des Nations Unies contre la corruption, ainsi que les instruments relatifs à la lutte contre le terrorisme.

⁵ Données provenant de rapports et sources de l'ONUDC. On trouvera d'autres informations à l'adresse www.unodc.org/unodc/en/data-and-analysis/index.html?ref=menuside.

total environ une tonne. Outre le trafic de drogues, les saisies réalisées par les services de contrôle portuaire montrent que la région est également le théâtre de la contrebande de marchandises lucratives, d'actes de violation des droits de propriété intellectuelle et du trafic d'armes et de voitures volées.

12. Les saisies signalées par les services de contrôle portuaire en 2018 se répartissent comme suit : 11,395 kg d'héroïne et 613,35 kg de cocaïne (d'une valeur marchande de 180 millions d'euros) dans le port de Durres et 38 kg de cocaïne dans le port de Bar (la quantité totale de cocaïne saisie par les services de contrôle portuaire du port de Bar entre 2016 et 2019 était de 353 kg). Selon les estimations du Southeast European Law Enforcement Center (SELEC), la valeur de l'héroïne et de la cocaïne saisies dans ses États membres en 2017 était d'environ 600 millions d'euros et 150 millions d'euros, respectivement⁶.

13. Les groupes criminels organisés impliqués dans le trafic de drogues ont diversifié leurs activités criminelles (traite des êtres humains, trafic de diamants, trafic d'espèces protégées, etc.). Selon l'Agence de l'Union européenne pour la coopération des services répressifs (Europol), près des deux tiers des groupes de trafiquants de drogues opérant dans l'Union européenne sont actifs dans au moins deux domaines criminels, par exemple la traite des personnes et le trafic d'armes, le trafic de marchandises contrefaites et le trafic de migrants, qui suivent souvent les mêmes routes. Ce chiffre est en augmentation depuis quelques années et l'Albanie est considérée comme une plaque tournante pour le trafic des faux passeports qui sont utilisées par de nombreux passeurs pour la traite des personnes et le trafic de migrants.

Traite des personnes et trafic de migrants

14. Selon le *Rapport mondial sur la traite des personnes de 2018*, il existe plus de 570 flux de traite des personnes, qu'ils soient nationaux, transnationaux ou transcontinentaux. Alors que le rapport porte uniquement sur les cas recensés et n'est donc pas nécessairement représentatif de la situation générale, certaines constatations sont conformes à d'autres données disponibles, à savoir notamment que la majorité des victimes (71 %) sont des femmes et que plus d'un quart (28 %) sont des enfants. Les femmes et les filles sont souvent victimes de la traite pour être mariées de force et exploitées sexuellement, tandis que les hommes et les garçons sont victimes de la traite aux fins du travail forcé.

15. D'après le rapport, le profil des victimes détectées de la traite a changé au cours des dix dernières années, les enfants et les hommes représentant aujourd'hui une part plus importante du nombre total de victimes. Dans certaines régions, la majorité des victimes détectées sont des enfants.

16. Il n'existe pas d'estimations de l'ampleur de la traite des êtres humains qui fassent l'unanimité. Toutefois, il est généralement admis que les mesures prises à ce jour ont donné les résultats suivants : a) très peu de victimes de la traite sont identifiées, dont certaines reçoivent l'aide à laquelle elles ont droit ; et b) un nombre inférieur de trafiquants font l'objet d'enquêtes et de poursuites, et il s'agit souvent d'individus plutôt que de réseaux, en particulier, de groupes criminels organisés.

17. Pourtant, de nets progrès ont été enregistrés dans certains domaines, y compris la ratification à grande échelle du Protocole additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants et le renforcement des cadres juridiques nationaux. En 2000, lorsque le Protocole a été adopté, la majorité des pays ne disposaient pas de législation incriminant expressément la traite des personnes. Aujourd'hui, il y a 173 parties au Protocole, dont 158 ont érigé en infraction la plupart des formes de la traite des personnes,

⁶ Il est à noter que la zone couverte par le SELEC est plus étendue que la région de l'Europe du Sud-Est définie par l'ONUDC en ce qu'elle englobe également la Grèce, la Hongrie, la Bulgarie, la République de Moldova, la Roumanie et la Turquie, cette dernière étant particulièrement importante en termes de chiffres.

conformément à la définition donnée par le Protocole. Dans le rapport, une corrélation nette a été établie entre l'ancienneté de la législation sur la traite des personnes dans un pays et le durcissement de son application.

18. Selon la *Global Study on Smuggling of Migrants 2018* (étude mondiale sur le trafic illicite de migrants 2018), 2,5 millions de migrants au minimum ont été victimes de trafic en 2016, les retombées économiques de ce trafic se situant entre 5,5 et 7 milliards de dollars. Il s'agit d'un chiffre minimum qui ne représente que la part connue de ce crime. Il est équivalent à la somme qu'ont consacrée les États-Unis d'Amérique (environ 7 milliards de dollars) ou les pays de l'Union européenne (environ 6 milliards de dollars) à l'aide humanitaire mondiale en 2016. D'après cette étude, des milliers de migrants sont tués, torturés et exploités chaque année. Les passeurs tirent leurs profits de l'argent qu'ils demandent aux migrants en échange de leurs services et le montant est en grande partie déterminé par la distance à parcourir, le nombre de postes frontière à passer, les conditions géographiques, les moyens de transport, l'utilisation de documents de voyage ou d'identité frauduleux et le risque d'être repérés.

19. Actuellement, le trafic de migrants vers l'Europe se fait le long de trois grands axes. L'itinéraire de la Méditerranée centrale commence en Afrique du Nord, le plus souvent en Libye, et se termine en Italie, généralement en Sicile. L'itinéraire de la Méditerranée orientale relie la côte turque à plusieurs îles grecques alors que l'itinéraire de la Méditerranée occidentale, qui est soit maritime, soit terrestre, commence au Maroc et se termine en Espagne. Pour la plupart des migrants et des réfugiés qui empruntent ces itinéraires, la traversée clandestine de la Méditerranée n'est qu'une étape sur un long parcours qui peut avoir débuté en Asie du Sud-Ouest, dans la corne de l'Afrique, en Afrique de l'Ouest ou ailleurs.

20. Pour faire suite à l'analyse de la situation, l'ONUDC continue de renforcer les capacités des gouvernements à analyser et à interpréter les données et les informations en vue d'identifier les tendances et les caractéristiques des flux de la traite des personnes et du trafic illicite de migrants et de renforcer les connaissances et les compétences des services de détection et de répression et des autorités judiciaires s'agissant de mieux identifier, instruire et poursuivre ces infractions. Les travaux de l'Office visent à améliorer la capacité des États Membres à lutter contre la criminalité transnationale organisée ; à lutter contre la traite des personnes et à y mettre fin, conformément aux conventions des Nations Unies pertinentes ; à renforcer les régimes de justice pénale ; et à prévenir et à combattre le terrorisme dans le respect des principes de l'état de droit.

Flux financiers illicites, blanchiment d'argent et recouvrement d'avoirs

21. Le blanchiment d'argent est le processus par lequel le produit du crime est introduit dans l'économie légitime. Sur le plan mondial, il est étroitement lié à d'autres formes de criminalité organisée, qui sont à la fois un moyen de réaliser des opérations avec d'autres composantes d'une entreprise criminelle et constituent des activités criminelles autonomes qui génèrent leurs propres revenus. Selon les estimations de l'ONUDC, la quantité d'argent blanchi dans le monde représente quelque 2,7 % du produit intérieur brut mondial, soit environ 1 milliard de milliards de dollars⁷.

22. En outre, de 2010 à 2014, 2,2 % du montant estimatif du produit du crime ont été provisoirement saisis ou gelés et 1,1 % des profits du crime ont été confisqués au niveau de l'Union européenne, d'après un rapport établi par la Cellule de recouvrement d'avoirs d'Europol en coopération avec les bureaux de recouvrement

⁷ ONUDC, *Estimating Illicit Financial Flows Resulting from Drug Trafficking and Other Transnational Organized Crime* (Vienne, 2011).

d'avoirs des États membres de l'Union européenne⁸. L'ampleur du blanchiment d'argent en Europe du Sud-Est est difficile à évaluer, mais on estime que cette activité est importante. Selon Europol, le blanchiment d'argent dans la région se fait essentiellement par l'intermédiaire d'investissements dans l'immobilier et d'entreprises privées opérant dans les secteurs du tourisme, du bâtiment, du commerce, de l'hôtellerie et de la vente au détail. Par exemple, uniquement en Serbie, quelque 1,7 milliard d'euros sont blanchis chaque année, ce qui prive l'économie serbe de 3 % à 5 % de son produit intérieur brut⁹. Il est noté dans un rapport de 2013 sur la Serbie que le pays est en grand danger, présentant une grande vulnérabilité dans les secteurs financiers et non financiers¹⁰.

23. L'analyse des rapports établis par la Commission européenne donne à penser que l'Europe du Sud-Est a fait des progrès dans la lutte contre le blanchiment d'argent, y compris grâce à des réformes plus larges du secteur de la justice. Par exemple, la Bosnie-Herzégovine ne figure plus sur la liste des pays dont les cadres de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme et de la prolifération présentent des failles¹¹. Si une législation pertinente est en place, son application peut encore être améliorée, la lutte contre les infractions économiques et financières ne donne pas encore de résultats concrets et le nombre de condamnations reste faible, en particulier en ce qui concerne les affaires de trafic de drogues et de blanchiment du produit du crime. La Serbie est le seul pays d'Europe du Sud-Est toujours inscrit sur la liste des pays considérés par le Groupe d'action financière (GAFI) comme présentant des failles stratégiques et pour lesquels un plan d'action a été élaboré avec l'Équipe spéciale¹². Toutefois, à sa dernière réunion, tenue en février 2019, le GAFI a établi que la Serbie avait mené à bien son plan d'action et il a été recommandé d'effectuer une visite sur place avant la prochaine réunion de juin 2019.

24. Les six pays des Balkans occidentaux ont, dans une large mesure, transposé dans leur législation nationale les normes européennes¹³ et internationales¹⁴ sur le recouvrement d'avoirs. Pour autant, ces normes sont peu appliquées. Qui plus est, en l'absence de données statistiques, il est difficile d'évaluer réellement les progrès accomplis dans la région en ce qui concerne la saisie et la confiscation du produit et des instruments du crime. Néanmoins, les documents de travail des services de la Commission européenne pour la région montrent que la mise en œuvre de diverses dispositions sur le recouvrement d'avoirs et la capacité des autorités locales de saisir et de confisquer des avoirs restent faibles. Il est donc nécessaire que les gouvernements de la région fassent de la confiscation du produit et des instruments du crime une priorité stratégique dans la lutte contre la criminalité financière, la corruption, la criminalité organisée et le terrorisme¹⁵.

⁸ Agence de l'Union européenne pour la coopération des services répressifs (Europol) « Does crime still pay? Criminal asset recovery in the EU-survey of statistical information 2010-2014 » (La Haye, 2016).

⁹ Commission européenne, « Project for capacity-building of the Directorate for Confiscated Property and improving the system of criminal asset confiscation », 10 janvier 2013.

¹⁰ Jelena Pantelić, *National Risk Assessment of Money-Laundering in the Republic of Serbia* (Belgrade, 2013).

¹¹ Groupe d'action financière (GAFI), « Improving global AML/CFT compliance: ongoing process », 23 février 2018.

¹² GAFI, « Improving global AML/CFT compliance: ongoing process », 22 février 2019.

¹³ Convention européenne d'entraide judiciaire en matière pénale ; Protocole additionnel à la Convention européenne d'entraide judiciaire en matière pénale ; Deuxième Protocole additionnel à la Convention européenne d'entraide judiciaire en matière pénale ; Convention relative au blanchiment, au dépistage, à la saisie et à la confiscation des produits du crime ; Convention pénale sur la corruption ; Convention du Conseil de l'Europe relative au blanchiment, au dépistage, à la saisie et à la confiscation des produits du crime et au financement du terrorisme.

¹⁴ Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée et les Protocoles s'y rapportant, et Convention des Nations Unies contre la corruption.

¹⁵ Commission européenne, « Commission staff working document: Albania 2018 report », SWD (2018) 151 final, p.4.

25. L'initiative phare de l'ONUDC dans ce domaine est décrite au paragraphe 3 du présent rapport. En outre, l'Office a contribué à renforcer les capacités des États Membres à lutter contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme en Europe du Sud-Est et favorisé la coopération régionale dans ces domaines, grâce à des partenariats avec le Service fédéral de contrôle financier de la Fédération de Russie et l'Académie internationale turque de lutte contre la drogue et la criminalité organisée, 68 fonctionnaires ayant été formés en 2018. Ces activités ont aidé à durcir l'action d'ensemble contre les flux financiers illicites en Europe du Sud-Est.

Corruption

26. Dans son rapport de 2018 sur les pays du Sud-Est de l'Europe candidats actuels et potentiels, la Commission européenne a noté que la corruption restait répandue, malgré les efforts en cours pour harmoniser les cadres juridiques et institutionnels avec l'acquis communautaire et les normes européennes. Sans des institutions fortes et indépendantes, il n'était pas possible de prévenir la corruption et de lutter contre celle-ci, en particulier à un niveau élevé, ni de mener des enquêtes et d'engager des poursuites plus efficaces aboutissant à l'application de décisions de justice définitives prévoyant des sanctions dissuasives. Une plus grande transparence était nécessaire dans la gestion des fonds publics, en particulier à tous les stades de la passation des marchés publics – un secteur particulièrement exposé à la corruption¹⁶.

27. Les cinq pays de la région ont terminé le premier cycle du Mécanisme d'examen de l'application de la Convention des Nations Unies contre la corruption, qui consiste à évaluer l'état d'avancement de l'application des chapitres III et IV de la Convention. L'application par la Bosnie-Herzégovine des chapitres II et V de la Convention a été examinée au cours de la première année du deuxième cycle, et le résumé analytique correspondant a été publié le 14 décembre 2018. L'Albanie et la Macédoine du Nord sont en cours d'examen et celui du Monténégro et de la Serbie devrait avoir lieu en 2019 et 2020, respectivement.

28. Tout au long de l'examen, les experts ont mis en évidence les lacunes et les besoins d'assistance technique relatifs à diverses dispositions des chapitres III et IV de la Convention dans les cinq pays de la région. Il a été recommandé aux cinq États parties d'améliorer leur législation et de renforcer leurs capacités dans les domaines de l'extradition, de l'entraide judiciaire et de la coopération en matière de répression. D'autres recommandations ont été adressées à la Bosnie-Herzégovine concernant la protection des personnes qui communiquent des informations et le gel, la saisie et la confiscation du produit du crime ; et à la Macédoine du Nord concernant le transfèrement des personnes condamnées et le transfert des procédures pénales, les enquêtes conjointes et le recours à des techniques d'enquête spéciales.

Terrorisme et extrémisme violent

29. Depuis la fin de 2017, l'État islamique d'Iraq et du Levant a connu plusieurs revers, incitant au retour des jeunes femmes et des jeunes hommes qui avaient quitté leur pays ou la juridiction dont ils relevaient pour rejoindre l'organisation, étendant la menace du terrorisme à d'autres régions, y compris l'Europe du Sud-Est. D'après le dernier rapport d'Europol sur la menace terroriste dans l'Union européenne, l'une des principales menaces pesant sur les juridictions d'Europe du Sud-Est est le retour des combattants terroristes étrangers. On estime qu'environ un millier de personnes originaires d'Europe du Sud-Est se seraient rendues en République arabe syrienne et en Iraq entre fin 2012 et fin 2016 (dont 35 % de femmes et d'enfants), et qu'environ 300 seraient déjà rentrées¹⁷. Le Kosovo, la Bosnie-Herzégovine, l'Albanie et la Macédoine du Nord ont fourni le plus gros des contingents de combattants terroristes étrangers et ces pays sont désormais particulièrement exposés aux menaces posées

¹⁶ Commission européenne, « 2018 communication on EU enlargement policy », COM (2018) 450 final, p. 2.

¹⁷ Vlado Azinović, *Extremism Research Forum: Regional Report—Understanding Violent Extremism in the Western Balkans* (Londres, British Council, 2018).

par les revenants¹⁸. Bien que la région n'ait subi aucune attaque de la part de revenants, ceux-ci suscitent de graves préoccupations en matière de sécurité, pas seulement pour les Balkans mais également pour l'Europe de l'Ouest car ils sont nombreux à avoir une double nationalité ou des liens avec les communautés de la diaspora partout sur le continent.

30. D'après l'évaluation de la menace que constitue la criminalité organisée pour l'Europe du Sud-Est de 2018, le terrorisme reste une grave menace dans la région et il semble être lié essentiellement au retour des combattants terroristes étrangers ainsi qu'aux individus qui se radicalisent et peuvent commettre des attentats de manière isolée. Deux attaques meurtrières de ce type ont été menées en Bosnie-Herzégovine en 2015. Par ailleurs, en novembre 2016, les forces de sécurité albanaises et kosovars ont déjoué une tentative d'attentat visant l'équipe nationale israélienne qui participait à un match de la Coupe du monde de football à Shkodër, la deuxième ville du nord de l'Albanie, suggérant qu'un acte terroriste à plus grande échelle pourrait se produire dans la région. Toutefois, la plupart des pays et territoires de la région ont adopté des lois plus strictes contre la participation de leurs citoyens à des conflits se déroulant à l'étranger, ce qui s'est traduit par une forte baisse des départs vers les zones de conflit comme l'Iraq et la République arabe syrienne depuis environ 2015.

31. Au cours de la période considérée, l'ONUDC a mené un projet, financé par l'Union européenne, sur le renforcement de l'action pénale visant les combattants terroristes étrangers dans les six juridictions des Balkans occidentaux, et publié en décembre 2017 un manuel sur les combattants terroristes étrangers destiné aux instituts de formation judiciaire d'Europe du Sud-Est.

C. Prévention et traitement de la toxicomanie

32. La route des Balkans est l'un des principaux axes du trafic de drogues, qu'il s'agisse d'héroïne, de cocaïne ou de cannabis. En conséquence, les drogues et les activités criminelles connexes sont très répandues dans l'ensemble de la région, une situation exacerbée par des facteurs structurels qui existent depuis des décennies. Les bouleversements économiques et sociaux qui ont touché l'Europe du Sud-Est dans les années 1990 et au début des années 2000 ont créé un environnement à haut risque pour la consommation de drogues et ses conséquences sanitaires et sociales. En ce qui concerne l'action face à l'abus de drogues, la mise en conformité avec l'Union européenne a posé de nouvelles difficultés liées à la transposition de l'acquis communautaire dans la législation nationale, en particulier dans le domaine de la justice et des affaires intérieures. Toutefois, elle a également ouvert de nouvelles perspectives de coopération et de débat sur les stratégies de lutte contre la consommation de drogues, les problèmes sanitaires et sociaux connexes et les réponses à apporter. Ces pays d'Europe du Sud-Est ont approuvé les déclarations de l'Union européenne sur le document final de la trentième session extraordinaire de l'Assemblée générale et sur la déclaration ministérielle sur le renforcement des actions que nous menons aux niveaux national, régional et international, pour accélérer la mise en œuvre de nos engagements communs à aborder et combattre le problème mondial de la drogue, et ils se sont largement alignés sur l'approche suivie par l'Union européenne pour la prévention de l'abus de drogues¹⁹.

33. Il est particulièrement difficile de disposer de données fiables, condition pourtant préalable à l'élaboration des politiques, et de les diffuser dans la région et à d'autres entités, comme Europol et l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (EMCDDA). La création d'observatoires des drogues dans chaque pays est indispensable à la collecte de données de référence. Selon l'EMCDDA, la situation n'est pas uniforme dans la région, certains pays et juridictions ayant déjà mis en place

¹⁸ Toute référence au Kosovo dans le présent rapport doit s'entendre au sens de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité.

¹⁹ Conseil de l'Union européenne, « EU-Western Balkans dialogue on drugs (18 April 2018): outcome of the meeting », document 8930/18.

des observatoires nationaux, d'autres ayant seulement adopté les bases juridiques nécessaires²⁰. Depuis quelques années, l'EMCDDA a élargi ses activités, qui jusqu'alors étaient limités aux États membres de l'Union européenne – dans lesquels il suit l'évolution de la situation en matière de drogues selon diverses méthodes, telles que des indicateurs épidémiologiques et la collecte de données sur les traitements médicamenteux – aux pays candidats à l'Union européenne ou aux pays des Balkans occidentaux candidats potentiels. Cet élargissement a pour objet de mettre en conformité les systèmes de contrôle des drogues de ces pays et juridictions avec le cadre de suivi de l'Union européenne. Une partie de ces travaux a été menée en partenariat avec l'Office.

34. Les services de traitement des troubles liés à la consommation de drogues sont généralement assurés par des programmes publics et des organisations locales et, d'une manière générale, ils méritent des améliorations dans toute la région²¹. Les services de traitement de la toxicomanie sont essentiellement assurés par les hôpitaux psychiatriques, peu ou pas de services étant offerts par les hôpitaux généraux, à l'exception de la Serbie. En Albanie et au Kosovo, il est difficile de bénéficier d'un traitement spécialisé dans la mesure où il n'existe qu'un seul centre financé par le Gouvernement, dont les services sont complétés par des organisations non gouvernementales.

35. L'ONUDC est très actif en Europe du Sud-Est dans le domaine de la réduction de la demande de drogues. Ses activités de prévention sont axées sur l'amélioration des systèmes nationaux globaux de prévention de la consommation de drogues et l'appui à ceux-ci et elles se fondent sur l'intégration de stratégies reposant sur des données factuelles qui répondent aux normes internationales en matière de prévention de la consommation de drogues ; la collecte de données sur la prévention de la consommation de drogues, les recherches et les évaluations connexes ; et l'élaboration d'outils et de directives fondés sur des données factuelles visant à prévenir l'usage de drogues, en particulier chez les jeunes, les jeunes adolescents et les groupes à haut risque.

36. Les activités menées au cours de la période considérée ont appuyé les efforts régionaux dans le domaine de la prévention de la consommation de drogues et assuré l'élaboration de stratégies tenant compte de l'égalité des sexes. Les gouvernements ont bénéficié d'une assistance pour définir, élaborer, mettre en œuvre et développer des stratégies de prévention reposant sur des données factuelles et, pour ce qui est des mesures de prévention répondant aux normes internationales, des progrès notables ont été accomplis dans quatre États Membres, à savoir la Bosnie-Herzégovine, la Macédoine du Nord, le Monténégro et la Serbie.

37. L'une des principales initiatives de l'ONUDC dans le domaine de la prévention en Europe du Sud-Est est le programme Lions Quest Skills for Adolescence – une initiative de la Fondation du Lions Clubs International reposant sur des données factuelles et qui vise à développer les compétences sociales et émotionnelles des écoliers dans le but d'instaurer de bonnes pratiques en matière de prévention et de retarder le moment de la première prise de drogue. Le programme a obtenu des résultats encourageants en Bosnie-Herzégovine, en Macédoine du Nord, au Monténégro et en Serbie. Au total, 371 enseignants ont été formés et 7 600 écoliers ont bénéficié de ce programme dans 144 écoles de 25 villes réparties dans ces 4 pays.

38. L'ONUDC mène d'autres programmes dans la région, comme Strengthening Families 10-14 sur le renforcement des familles, un programme axé sur l'apprentissage social et émotionnel, et des programmes à l'appui des stratégies et des plans d'action nationaux. Il a amélioré et appuyé les évaluations du traitement de la toxicomanie, la collecte de données, les activités de suivi et d'évaluation, la recherche

²⁰ Ibid.

²¹ Voir EMCDDA, *Drug Treatment Systems in the Western Balkans: Outcomes of a Joint EMCDDA-UNODC Survey of Drug Treatment Facilities* (Luxembourg, Office des publications de l'Union européenne, 2019).

et la mise au point d'outils techniques et l'élaboration de politiques fondées sur des données factuelles. Il a également favorisé le renforcement des capacités reposant sur des données factuelles dans le domaine du traitement de la toxicomanie et des soins (y compris les maladies infectieuses connexes) en vue d'améliorer la prévention, le traitement, la réinsertion et les services de soins dans les États Membres tout en veillant à ce que les substances placées sous contrôle restent disponibles à des fins médicales et scientifiques et à ce que des approches tenant compte de l'égalité des sexes soient élaborées. Ainsi, les gouvernements reçoivent un appui à l'élaboration de traitements reposant sur des preuves scientifiques pour les troubles liés à la toxicomanie et un appui à la mise en place de services de relèvement durable ainsi qu'à la fourniture d'un accès à ceux-ci, et des résultats positifs ont été enregistrés du fait du recours accru à des pratiques et politiques internationalement reconnues en Bosnie-Herzégovine, en Macédoine du Nord et en Serbie, notamment.

D. Initiatives régionales récentes de l'ONUDC en Europe du Sud-Est

39. Dans le cadre de son Programme régional pour l'Europe du Sud-Est, l'ONUDC appuie les services de détection et de répression régionaux et interrégionaux ainsi que la coordination et la coopération interinstitutions dans le cadre de la lutte contre le trafic de drogues et d'autres marchandises et la criminalité transnationale organisée. En particulier, l'Office a signé un mémorandum d'accord avec la Convention de coopération policière pour l'Europe du Sud-Est en avril 2019 et un accord de coopération avec l'Agence de l'Union européenne pour la formation des services répressifs en octobre 2018. Ces accords ont favorisé la complémentarité des travaux de l'Office dans la région tout en évitant les chevauchements.

40. L'ONUDC encourage également la coopération interrégionale entre les services de détection et de répression d'Europe du Sud-Est et d'Asie occidentale et centrale, en particulier dans le cadre du contrôle des conteneurs et de la lutte contre les flux financiers illicites.

41. Les 28 et 29 juin 2018 à Zagreb, l'ONUDC a tenu une réunion interrégionale entre l'Europe du Sud-Est et l'Asie occidentale et centrale sur la création de partenariats dans le cadre de la lutte contre les flux financiers illicites. La manifestation a réuni plus de 80 participants, dont des chefs d'organismes de lutte contre la drogue, des chefs des services de renseignement financier et d'autres parties prenantes venues d'Afghanistan, d'Albanie, de Bosnie-Herzégovine, de Croatie, d'Iran (République islamique d'), du Kazakhstan, du Kirghizistan, de Macédoine du Nord, du Monténégro, d'Ouzbékistan, du Pakistan, de Serbie, du Tadjikistan, du Turkménistan et du Kosovo et, entre autres, des représentants des donateurs, d'Europol, du Comité d'experts sur l'évaluation des mesures de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, du Centre régional de vérification et d'assistance à la mise en œuvre en matière de contrôle des armes – Centre pour la coopération en matière de sécurité, de Western Union et des banques. Au cours de la réunion, il a été question des problèmes et des perspectives en matière de coopération interrégionale. Une vue d'ensemble des tendances et une analyse des flux financiers illicites le long des routes empruntées par les trafiquants de drogues depuis l'Afghanistan ont été présentées et le rôle du secteur privé et d'autres sujets ont été examinés. La réunion a non seulement contribué à l'échange de bonnes pratiques entre les participants des deux régions, mais elle a aussi fait prendre conscience de l'importance cruciale de la coopération aux niveaux régional et interrégional et de la nécessité d'appuyer l'Afghanistan dans ses efforts de lutte contre le trafic de drogues et la criminalité organisée. L'Office continuera d'organiser de telles réunions.

42. L'ONUDC continue par ailleurs à mettre en œuvre des initiatives de recherche, y compris dans le cadre d'un projet novateur appelé « Measuring and assessing organized crime in the Western Balkans » (Évaluation et appréciation de la criminalité organisée dans les Balkans occidentaux). Les initiatives de ce type visent à améliorer

la connaissance des tendances et caractéristiques de la criminalité organisée et à aider les pays de la région à traiter la question en conséquence. Le prochain rapport de l'Office portera notamment sur des informations relatives à l'élaboration d'un cadre statistique pour l'étude de la criminalité organisée, la tenue de réunions du Groupe technique national et une vaste collecte de données figureront.

43. Au cours de la période considérée, les principales publications de l'ONUDC en Europe du Sud-Est ont été les suivantes :

- *Report on the Assessment of Drug Dependence Treatment Quality Standards for Drug Dependence Treatment Programmes in the former Yugoslav Republic of Macedonia* (Rapport sur les normes de qualité s'appliquant à l'évaluation des programmes de traitement de la toxicomanie en ex-République yougoslave de Macédoine)
- *Foreign Terrorist Fighters: Manual for Judicial Training Institutes in South-Eastern Europe* (Combattants terroristes étrangers : manuel destiné aux instituts de formation juridique d'Europe du Sud-Est)
- Rapport final sur la localisation du programme Lions Quest Skills for Adolescence au Monténégro contenant des recommandations pour l'avenir
- Résultats de l'étude conjointe OMS/ONUDC sur les établissements proposant des traitements de la toxicomanie
- Résumé analytique : Bosnie-Herzégovine
- *Drug Treatment Systems in the Western Balkans: Outcomes of a Joint EMCDDA-UNODC Survey of Drug Treatment Facilities* (Systèmes de traitement de la toxicomanie dans les Balkans occidentaux : résultats d'une étude conjointe EMCDDA-ONUDC sur les établissements de traitement de la toxicomanie)
- *Independent formative in-depth evaluation of the Western Balkan Counter Serious Crime initiative (WBCSCi) in the context of the Integrative Internal Security Governance (IISG) mechanism including the European Union action: "Instrument for Pre-Accession Assistance (IPA II) Multi-Country Action Programme 2017 – Support to the Western Balkan Integrative Internal Security Governance"* [Évaluation indépendante approfondie préparatoire de l'initiative de lutte contre les infractions graves dans les Balkans occidentaux dans le cadre du mécanisme de gouvernance globale de la sécurité intérieure, y compris l'action de l'Union européenne : « Programme d'action multipays 2017 relatif à l'Instrument d'aide à la préadhésion – Appui à la gouvernance globale de la sécurité intérieure dans les Balkans occidentaux » (y compris l'exposé sur l'évaluation finale)]

44. L'Académie internationale turque de lutte contre la drogue et la criminalité organisée est un partenaire essentiel de l'ONUDC en Europe du Sud-Est et au-delà. En coopération avec l'Office, elle a organisé plusieurs cours de formation à l'intention des agents des forces de détection et de répression des Balkans. Ce partenariat doit se poursuivre.

III. Europe de l'Est

A. Introduction

45. En mars 2018, l'ONUDC a procédé au lancement officiel d'un document intitulé « Strategic partnership and programmatic actions in Eastern Europe » (Partenariats stratégiques et activités de programme en Europe de l'Est) lors d'une manifestation parallèle de haut niveau organisée à la soixante et unième session de la Commission des stupéfiants. Le document a été élaboré en étroite consultation avec le Bélarus, la République de Moldova et l'Ukraine et rend compte des axes d'intervention

prioritaires de la région tout en veillant à la complémentarité avec les initiatives actuelles et futures de l'Office et de ses principaux partenaires régionaux dans les domaines de la justice, de la sécurité et du développement. Le document contient également une feuille de route sur la mise des compétences, des outils techniques et des services consultatifs au service du renforcement des capacités nationales et régionales en vue de prévenir les incidences de la criminalité organisée, du blanchiment d'argent, de la corruption, du trafic de drogues et de la traite des personnes et de lutter contre ceux-ci. Le document constitue le premier cadre de programmation stratégique pour la région, participe à la consolidation des travaux et des partenariats de l'Office dans la région et met en exergue les initiatives en cours et les perspectives d'avenir d'une manière intégrée et globale.

B. Criminalité organisée et trafic de drogues

46. La coopération trilatérale entre l'ONUDC, la Fédération de Russie et le Japon se poursuit, des formations spécialisées étant dispensées au titre du Programme régional aux agents de la lutte contre les stupéfiants d'Afghanistan et des pays d'Asie centrale voisins. Cette initiative trilatérale a été lancée en 2012 et est entrée dans sa phase VI en 2019. Dans ce cadre, 12 séances de formation ont été dispensées à 195 agents de la lutte contre les stupéfiants (127 venus d'Afghanistan et 68 d'Asie centrale) au cours des cinq phases achevées en février 2019. Les formations sont assurées par l'Institut panrusse de formation avancée du Ministère de l'intérieur de la Fédération de Russie (Centre de formation de Domodedovo), avec l'appui financier et technique du Gouvernement japonais.

47. La coopération trilatérale a été encore élargie en octobre 2018, avec le lancement d'un projet de création d'une unité cynophile spécialisée dans la lutte contre les stupéfiants en Afghanistan. Dans un premier temps, 15 personnes ont suivi un stage pour devenir responsables, collaborateurs et agents administratifs de la future unité cynophile qui devrait ouvrir à Kaboul. Le stage a eu lieu du 1^{er} au 31 octobre 2018 à l'école d'éducation canine de Rostov pour les activités opérationnelles et de recherche du Ministère de l'intérieur de la Fédération de Russie.

48. Ces résultats ont contribué à la réalisation de l'ensemble des objectifs de développement mondiaux, en particulier du Programme de développement durable à l'horizon 2030 ; de la déclaration ministérielle de 2019, par laquelle les États Membres se sont engagés à accélérer la concrétisation pratique des engagements pris dans la Déclaration politique et le Plan d'action sur la coopération internationale en vue d'une stratégie intégrée et équilibrée de lutte contre le problème mondial de la drogue ; la déclaration ministérielle conjointe issue de l'examen de haut niveau auquel la Commission des stupéfiants a procédé en 2014 sur l'application par les États Membres de la Déclaration politique et du Plan d'action sur la coopération internationale en vue d'une stratégie intégrée et équilibrée de lutte contre le problème mondial de la drogue ; et du document final de la trentième session extraordinaire de l'Assemblée générale. Les partenaires de la coopération trilatérale ont réaffirmé l'intérêt qu'ils portent à l'initiative et leur appui à celle-ci et signé à Vienne, le 12 novembre 2018, une déclaration sur la coopération entre la Fédération de Russie, le Japon et l'ONUDC à l'appui de la lutte contre les stupéfiants en Afghanistan.

49. Un projet de partenariat entre l'ONUDC et la Fédération de Russie sur la formation à la lutte contre les stupéfiants pour l'Asie centrale et Pakistan, lancé en 2016 en vue d'appuyer une formation spécialisée à l'intention des agents des forces de détection et de répression et de contribuer à la coopération régionale, est entré dans sa phase III en 2019. Huit stages ont été organisés à Domodedovo et à Krasnoïarsk (Fédération de Russie), avec la participation de 135 policiers (38 venus d'Afghanistan, 13 venus du Pakistan et 84 venus d'Asie centrale), et 9 stages ont été organisés avec des équipes de formateurs mobiles dans les capitales d'Asie centrale, permettant la formation de 186 agents de police.

50. Dans le cadre du projet de partenariat entre l'ONUDC et l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) concernant la formation à la lutte contre les stupéfiants, des formations spécialisées aux activités de détection et de répression ont été assurées en Asie occidentale et centrale et au Pakistan. Des stages sont assurés par des équipes mobiles de formateurs venus d'États membres de l'OTAN et qui se rendent dans les pays bénéficiaires pour dispenser une ou deux semaines de formation sur des aspects particuliers de la lutte contre les stupéfiants. Les formations sont dispensées dans des locaux appartenant à des États membres de l'OTAN, y compris dans ceux de l'Académie internationale turque de lutte contre la drogue et la criminalité organisée, des services des frontières lettons et ukrainiens et de la Direction centrale italienne des services de lutte contre les stupéfiants. Ils sont généralement proposés à des stagiaires venant de tous les pays bénéficiaires. Le projet s'est étalé sur deux ans (2016-2018) et a ensuite été reconduit pour deux années supplémentaires. Depuis 2016, 561 policiers ont été formés et 51 stages au total ont été organisés.

51. Compte tenu de l'élargissement de la coopération et de l'engagement constant des partenaires et afin de renforcer la coordination, la supervision et la durabilité de l'assistance technique fournie, l'ONUDC a lancé, à la soixante et unième session de la Commission des stupéfiants, une base de données sur la formation aux activités de détection et de répression pour l'Europe et l'Asie occidentale et centrale. Cette base de données doit permettre d'améliorer la coordination et de renforcer le contrôle et la viabilité des formations organisées dans la région. Elle fait fond sur les connaissances et les capacités acquises en ce qui concerne le suivi des données sur les saisies de drogues, le démantèlement de laboratoires et les arrestations effectuées en Asie occidentale et centrale.

52. Dans ce contexte, et compte tenu des résultats obtenus à la suite des formations aux activités de détection et de répression, qui permettent de renforcer les capacités des États Membres et la coopération régionale, la Commission des stupéfiants à sa soixantième session, tenue en mars 2017, a adopté la résolution 60/9 intitulée « Renforcement des capacités des services de détection et de répression, des services de contrôle aux frontières et des autres services compétents à lutter contre le trafic de drogues grâce à la formation ». Elle a notamment engagé les États Membres à renforcer encore la formation des agents des services de détection et de répression par l'organisation de programmes conjoints et par la coopération bilatérale, régionale et internationale, salué les mesures prises par l'ONUDC pour aider à la mise en œuvre de méthodes novatrices en matière de formation des agents des services de détection et de répression, et prié instamment les organisations internationales compétentes, agissant en concertation avec l'Office, d'apporter un appui financier et autre à la formation des agents des services de détection et de répression à la prévention du problème mondial de la drogue et à la lutte contre celui-ci.

53. Dans le cadre du Programme mondial de contrôle des conteneurs, l'ONUDC a continué de fournir un appui au renforcement des capacités d'interception et de contrôle aux frontières à la République de Moldova. À la suite de la signature d'un mémorandum d'accord entre l'Office et la République de Moldova, les activités du projet ont été mises en œuvre et menées à bien en 2018. Une unité de contrôle portuaire a été mise en place au port de Giurgiulesti et des agents ont été formés. Les homologues nationaux ayant exprimé le souhait de prolonger la coopération dans le cadre du Programme mondial de contrôle des conteneurs, sous réserve de la disponibilité des fonds, les homologues nationaux moldaves ont participé en 2018 à une formation sur le contrôle stratégique du commerce et des exportations et à des forums régionaux sur le renforcement des capacités nécessaires à l'application de la résolution 1540 (2014) du Conseil de sécurité dans les pays de la mer Noire participant au Programme de contrôle des conteneurs, tenus en Ukraine en mars 2018.

54. En janvier 2018, l'Ukraine et l'ONUDC ont signé un mémorandum d'accord qui a entériné la participation de l'Ukraine au Programme mondial de contrôle des conteneurs et la création de l'unité de contrôle portuaire du port maritime d'Odessa et de l'unité de contrôle du fret aérien à l'aéroport International de Boryspil en mars

2018. En Ukraine, outre les services fiscaux et les services de protection des frontières, deux autres organismes publics de détection et de répression ont décidé de rejoindre le Programme de contrôle des conteneurs, à savoir la Police nationale et les services de sécurité.

55. La mise en œuvre du Programme de contrôle des conteneurs est en cours en Ukraine et les unités de contrôle portuaire obtiennent de bons résultats. Elles ont notamment saisi plus de 17 kg de cocaïne ; 28,31 tonnes de précurseurs ; une pompe à gaz liquéfié à double usage et soumise au contrôle des exportations ; et 708 650 paquets de cigarettes.

56. En 2017 et 2018, l'ONUDC a continué de coopérer avec le Centre international de formation du Bélarus du Ministère bélarussien de l'intérieur et accueilli des réunions et des formations nationales et régionales conjointes sur la traite des personnes, la lutte contre les stupéfiants, les besoins sanitaires et sociaux des personnes souffrant de troubles liés à l'usage de drogues, la criminalité organisée et le blanchiment d'argent.

57. En 2016, l'ONUDC, en partenariat avec l'Union européenne, a lancé l'Action mondiale pour prévenir et combattre la traite des personnes et le trafic illicite de migrants en Europe de l'Est pour la période 2015-2019. Le projet concerne 13 pays partenaires, dont le Bélarus et l'Ukraine, et vise à appuyer la mise en œuvre des mesures stratégiques nationales de lutte contre le trafic et la contrebande dans le cadre d'une démarche axée sur la prévention, la protection, les poursuites et les partenariats. En collaboration avec l'École nationale de la magistrature d'Ukraine, l'Office a ainsi organisé plusieurs ateliers sur l'élaboration de programmes de formation des juges, axés sur les qualifications et d'autres aspects pratiques des infractions relatives à la traite des personnes. Il a également mené des recherches approfondies sur la traite des enfants en 2018.

58. L'ONUDC, avec l'appui du Bureau of International Narcotics and Law Enforcement Affairs, a organisé trois sessions de formation en Ukraine sur la réglementation et la supervision des enquêtes relatives aux cryptomonnaies, au darknet, au blanchiment d'argent et au financement du terrorisme, à l'intention de représentants des services chargés du contrôle des drogues et des enquêtes stratégiques de la Police nationale, du bureau national de lutte contre la corruption et du secteur de la sécurité. Les sessions de formation tenues en 2018 visaient à renforcer les capacités d'enquêter sur les cryptomonnaies, d'empêcher leur détournement aux fins du trafic de drogues et du blanchiment d'argent, de saisir et de confisquer le produit du crime se présentant sous forme de cryptomonnaies et de coopérer avec les autorités étrangères compétentes.

59. En janvier 2019, l'ONUDC, en collaboration avec le projet d'action de l'Union européenne contre les drogues et la criminalité organisée, a organisé la première réunion du groupe de travail technique interorganisations des laboratoires ukrainiens de criminalistique. À la suite de la réunion, trois laboratoires nationaux de criminalistique – deux situés à Kiev et dépendant du Ministère de la justice et l'autre situé à Kharkov et dépendant des Services ukrainiens de sécurité – ont rejoint le programme d'exercices collaboratifs internationaux de l'Office.

C. Prévention et traitement de la toxicomanie, traitement et prise en charge du VIH

60. Au Bélarus, en juin 2018, l'ONUDC a organisé une formation à l'intention de 29 représentants d'organisations non gouvernementales et des collectivités sur un ensemble complet de services de lutte contre le VIH et l'hépatite C pour les personnes qui consomment des drogues injectables. L'évaluation faite après la formation a montré que l'atelier avait permis d'améliorer : la compréhension que les participants avaient des processus de prise de décision au niveau national ; l'impact potentiel des politiques de lutte contre la drogue ; l'importance de la promotion des droits de la

personne et l'accès à des services de réduction des risques ; la planification et le suivi des activités et des programmes de sensibilisation ; et l'interaction entre les organisations de la société civile et les organisations internationales. Dans ce contexte, des initiatives axées sur l'élaboration et la mise en œuvre de services destinés aux femmes tenant compte des questions de genre et la sensibilisation du public à la question de l'inégalité entre les sexes et de ses conséquences ont également été organisées en 2018.

61. En 2017 et 2018, à la demande du Ministère bélarussien de l'intérieur, l'ONUDC a mis en œuvre un projet de démonstration sur les partenariats visant à améliorer l'accès aux services médicaux et sociaux dans le district de Salihorsk pour les personnes qui consomment des drogues injectables et ont eu affaire avec le système judiciaire. Des sessions de formation ont été organisées à l'intention des agents chargés de la détection et de la répression et des procureurs, des soignants et des travailleurs sociaux, des personnes souffrant de troubles liés à la consommation de drogues et des organisations de la société civile. Elles ont notamment débouché sur la mise en place d'un mécanisme d'orientation pour les personnes qui étaient enregistrées auprès de l'inspection de l'application des peines du Département des affaires intérieures du District de Salihorsk afin qu'elles bénéficient de services médicaux et sociaux et reçoivent des agents prophylactiques et un traitement pour le VIH et la toxicomanie.

62. L'ONUDC a aidé la municipalité de Minsk et le Ministère bélarussien de l'intérieur à ouvrir le centre de ressources Pomogut, qui existe depuis le 18 octobre 2018 et est destiné aux prestataires de services de réduction des risques, aux personnes qui consomment des drogues injectables et à leurs familles. Le site Web du centre est une source unique d'informations complètes sur la prévention et le traitement de la toxicomanie, la réduction des risques et la prévention du VIH, et on y trouve des rapports internationaux sur les drogues, des recherches et des rapports d'étude.

63. En 2018, à la demande du Ministère bélarussien de la santé, l'ONUDC et l'Organisation mondiale de la Santé ont organisé une consultation nationale sur le traitement des troubles liés à la consommation de drogues fondé sur des données factuelles grâce à une coopération pluridisciplinaire entre le Ministère de la santé et le Ministère du travail et de la protection sociale. L'Office, le Ministère de l'intérieur et le Ministère de la santé bélarussiens se sont mis d'accord sur le plan de travail des activités pour 2019, qui prévoit la fourniture d'une assistance technique en vue de promouvoir les normes internationales et les données factuelles et garantir que les politiques de lutte contre les stupéfiants et les services de prévention et de traitement fondés sur des données factuelles soient adaptés aux personnes ayant des problèmes de santé liés à la consommation de drogues.

64. En République de Moldova, l'ONUDC a continué de promouvoir le dialogue entre les services de détection et de répression et les personnes qui consomment des drogues injectables sur la question du VIH. Les policiers ont bénéficié d'une assistance technique et d'activités de renforcement des capacités lors de sessions de formation spécialisées qui mettaient l'accent sur une approche axée sur la santé publique. L'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le VIH/sida en Europe de l'Est s'est rendu deux fois en République de Moldova au cours des deux dernières années et il a insisté sur la nécessité d'accorder une attention particulière au milieu carcéral, où la fourniture de services de réduction des risques est en recul. Entre 2016 et 2018, l'Office, avec l'appui de la Suède et en coopération avec d'autres organismes des Nations Unies, a assuré des services normatifs et juridiques, mené des activités de sensibilisation et de renforcement des capacités en matière de traitement et de réduction des risques de troubles liés à la consommation de drogues à des spécialistes et à des représentants d'organisations non gouvernementales, de la police et des autorités pénitentiaires. La prochaine série d'activités devrait se poursuivre jusqu'en décembre 2021.

65. En Ukraine, de mai à août 2019, a eu lieu une série de stages de formation des formateurs dans des écoles et des académies du Ministère de l'intérieur. Les

participants ont ainsi pu mieux comprendre l'importance des partenariats avec les organisations de la société civile dans le cadre de la prestation de services de réduction des risques, en particulier pour les personnes qui consomment des drogues injectables. À la demande de l'école de police de l'Université d'État des affaires intérieures d'Odessa, une session de formation a été organisée à l'intention de 60 élèves officiers.

66. En Ukraine, l'ONUDC a également contribué au renforcement de la coopération entre la police locale, les établissements de santé, les organisations de la société civile et les prestataires de services relatifs au VIH afin d'informer les personnes qui consomment des drogues sur l'accès aux services de prévention et de traitement du VIH. Un mémorandum d'accord a été signé par les homologues nationaux. L'Office a organisé, conjointement avec la Direction américaine des services de santé mentale et de prévention et du traitement de consommation de drogues et le projet de lutte contre les drogues et la criminalité organisée de l'Union européenne, la Conférence nationale sur les politiques en matière de drogues, qui s'est tenue du 28 au 30 novembre 2018 et qui avait pour objectif de promouvoir le dialogue et l'échange de données d'expérience entre les milieux scientifiques, professionnels et politiques et d'examiner les approches reposant sur des éléments factuels. En novembre 2019, afin de soutenir l'introduction du traitement de substitution aux opioïdes dans les prisons et à la demande du Ministère ukrainien de la justice, l'Office a organisé, avec le financement du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, une visite d'étude à Lisbonne.

67. Le 18 juillet 2018, à l'occasion de la Journée internationale Nelson Mandela, l'ONUDC a organisé dans une prison de la province de Kiev, en coopération avec le Ministère ukrainien de la justice et le projet de lutte contre les drogues et la criminalité organisée, un séminaire afin de sensibiliser à l'ensemble de règles minima pour le traitement des détenus. Ont participé à ce séminaire des représentants de l'administration pénitentiaire et des prisonniers. Une attention particulière a été accordée à l'assistance juridique, aux soins de santé dans les prisons et au renforcement des capacités du personnel pénitentiaire – autant de questions essentielles dans le cadre de la réforme en cours du système pénitentiaire ukrainien.

D. Initiatives régionales récentes de l'ONUDC en Europe orientale

68. En janvier 2018, l'ONUDC a organisé une consultation technique régionale au cours de laquelle il a présenté un guide sur la mise en œuvre d'un programme de lutte contre le VIH pour les personnes qui consomment des stimulants. La consultation a réuni des homologues nationaux du Bélarus, de la République de Moldova et d'Ukraine (dont des représentants des Ministères de la santé et de l'intérieur, des membres de la Police nationale, des chercheurs, des spécialistes du suivi et de l'évaluation et des représentants d'organisations de la société civile). Le guide a reçu un accueil favorable et les participants ont souligné qu'il convenait de l'adapter aux besoins des pays s'agissant des stimulants et du VIH.

69. L'ONUDC a également mis au point un module de formation sur la prise en compte de la problématique femmes-hommes dans le suivi et l'évaluation des services liés au VIH destinés aux consommatrices de drogues. Ce module a pris la forme d'un atelier régional pour le Bélarus et la République de Moldova, tenu à Minsk en septembre 2018. L'accent a été mis sur le renforcement des connaissances et des capacités des autorités nationales de suivi des services liés au VIH destinés aux consommatrices de drogues et l'élaboration de plans d'action fondés sur des données factuelles qui tiennent compte de l'égalité entre les sexes dans les programmes de lutte contre le VIH destinés aux consommatrices de drogues.

70. À Kiev, en octobre 2018, l'ONUDC, en collaboration avec l'Organisation mondiale de la Santé, a organisé la troisième réunion régionale pour le Kazakhstan, le Kirghizistan, le Tadjikistan et l'Ukraine dans le cadre de l'étude sur la prise en charge locale des surdoses d'opioïdes, y compris l'utilisation de la naloxone pour

prévenir les décès par surdose. La réunion visait à renforcer les capacités des partenaires nationaux et à préparer la mise en œuvre du projet au niveau national.

IV. Réforme du secteur de la sécurité

71. À Minsk, en novembre 2018, dans le cadre du plan d'action conjoint signé par l'ONUDC et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) en 2018, le Gouvernement biélorussien, en partenariat avec la Slovaquie en sa qualité de Président du Groupe des amis de la gouvernance et de la réforme du secteur de la sécurité, ont tenu un atelier régional conjoint sur la gouvernance et la réforme du secteur de la sécurité et la criminalité transnationale organisée.

72. L'atelier, qui portait sur le rôle d'un secteur de la sécurité bien gouverné et responsable dans la lutte contre la criminalité transnationale organisée, visait à permettre aux pays d'échanger leurs expériences en matière de réformes et de renforcement de la gouvernance de leur secteur national de la sécurité dans un contexte de criminalité transnationale organisée caractérisée par des activités telles que la traite des personnes, le trafic de drogues, la migration illégale, le cybercrime, la corruption et le terrorisme.

73. L'atelier a donné lieu à une série de recommandations, portant notamment sur l'organisation d'une session de suivi consacrée à la mise en œuvre de mesures conjointes d'amélioration de la gestion des frontières grâce à des initiatives régionales conjointes et/ou à la mise en place d'un réseau régional de praticiens, ainsi qu'à la possibilité d'effectuer des évaluations régionales de la menace.
